



Depuis quelques années, les attaques contre les services publics, les agents, leurs statuts et leur pouvoir d'achat se multiplient avec une violence rarement atteinte.

RÉFÉRENDUM DU PERSONNEL DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

ENSEMBLE,

IMPOSONS D'AUTRES CHOIX!

Baisse du pouvoir d'achat

Fin 2009, le ministre de la Fonction publique feint de répondre aux revendications sur les salaires portées par les personnels et l'ensemble des organisations syndicales. En fait, s'appuyant sur des statistiques faussées, il se borne à proposer des mesures individuelles censées garantir le pouvoir d'achat, s'enfermant ainsi dans la logique de l'individualisation des rémunérations qui à terme cassera la grille des salaires.

Nous sommes bien loin du fameux « Travailler plus pour gagner plus ».

Alors que des postes sont supprimés, que la pression et la charge du travail s'accroissent sans cesse, nous avons dû subir une baisse de notre pouvoir d'achat de plus de 9 %. Ce ne sont certainement pas la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), ou les 0,5% chichement octroyés en juillet 2010 qui viendront compenser ces pertes de salaire.

SUD Culture Solidaires revendique une revalorisation significative des salaires, notamment pour les plus bas d'entre eux.

Il s'agit pour nous de la seule mesure qui permettra d'assurer une réelle augmentation du pouvoir d'achat et une réduction des inégalités salariales au bénéfice de l'ensemble des personnels de la Fonction publique.

La GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat)

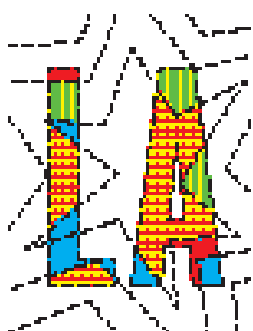
Pour être concret, prenons l'exemple d'un agent appartenant au corps de secrétaires administratifs. En fin de carrière, une prime inventée récemment, la GIPA, compense la baisse de pouvoir d'achat des fonctionnaires bloqués durant 4 ans et souvent en fin de carrière. Bien que sous évaluée, cette prime représente environ 1 200 euros, ce qui donne une idée des pertes de salaires subis par les agents concernés.



Entretien d'évaluation et PFR

Via l'entretien professionnel, le gouvernement a généralisé l'évaluation quantitative des agents menée par leur supérieur direct, sur la base d'un contrat d'objectif et de moyen....

Alors que le plus souvent les moyens manquent cruellement ! L'évaluation, le plus souvent menée dans des conditions rocambolesques, est ainsi devenu l'élément central de l'évolution de notre carrière, de notre avancement et de nos promotions laissés à la discrétion de l'administration.



L'introduction de la Prime de Fonction et de Résultat (PFR), concernant dans un premier temps pour les catégories A, pousse à bout cette logique managériale de gestion des ressources humaines. Dans l'immédiat la PFR regroupera toutes les primes. Chaque établissement aura un budget PFR à répartir entre l'ensemble de ses agents, en fonction des résultats des évaluations individuelles et selon des quotas prédéfinis. Même habillée des prétendus oripeaux d'un prétendu dialogue social, la PFR, lorsqu'elle aura été généralisée, constituera un instrument permettant de placer chaque agent sous la dépendance totale de son chef de service qui pourra réduire les « primes » à sa guise.

Dans les services où elle est déjà appliquée, l'évaluation quantitative prétend vérifier la réalisation d'objectifs flous, souvent très éloignés de la réalité du travail, sans prendre en compte la qualité du travail fourni par l'agent.

Comme il n'est nullement question d'augmenter l'enveloppe budgétaire des salaires, nul ne doit s'attendre à une augmentation en moyenne de ses revenus. Le partage des primes « au mérite » entraînera principalement la mise en concurrence des agents au sein des services, au détriment du travail collectif qui devrait constituer l'un des piliers de la fonction publique. A terme, elle constituera, un outil pour réduire les effectifs, soit pour accroître les primes d'une minorité d'agents jugés particulièrement « méritants », soit pour diminuer la masse salariale, afin d'affecter les économies ainsi réalisés à d'autres dépenses (comme celles entraînées par l'externalisation des services, par exemple).



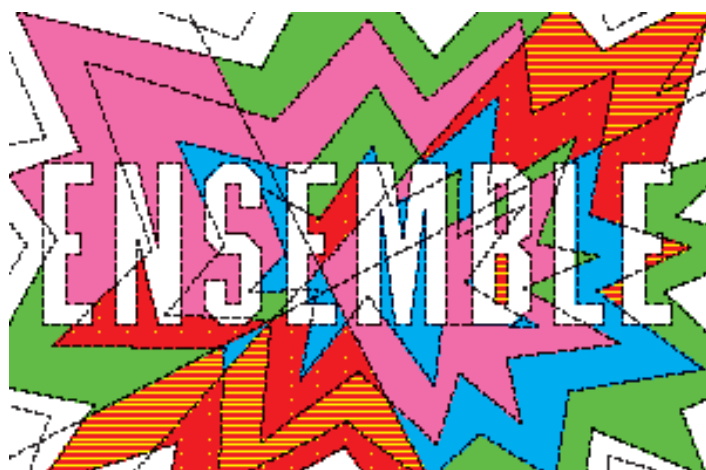
SUD Culture Solidaires revendique l'abandon pur et simple de la PFR, l'intégration de toutes les primes dans le salaire de base et la mise en place d'un autre système d'évaluation garantissant une meilleure évolution de carrière et une meilleur formation, sans discrimination ni concurrence.

Mobilité des fonctionnaires :

Un décret plein de mauvaises intentions

Le projet de décret permettant la mise en disponibilité d'office (donc sans salaire) d'un fonctionnaire, dès lors qu'il aura refusé trois propositions de changement de poste, doit être prochainement examiné par le Conseil Supérieur de la Fonction publique d'Etat.

Cette mise en disponibilité a été installée dans l'arsenal gouvernemental de destruction de la fonction publique par la loi votée subrepticement en août 2009. Rappelons que les huit organisations syndicales nationales de la Fonction publique avaient exigé à l'unanimité le retrait de cette mesure inacceptable lors de son examen au Conseil supérieur de la Fonction Publique.



SUD Culture Solidaires a eu l'occasion de dénoncer à plusieurs reprises ce texte qui va permettre un véritable plan de licenciement généralisé de fonctionnaires, allant bien au-delà du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Que ce soit, dès à présent en administration centrale, ou en 2011, dans les DRAC avec les transferts des fonctions support vers diverses « plates-formes » (GRH, Chorus, achats, formations,...), les personnels dont les

missions auront ainsi été transférées, devront « candidater » vers ces plates-formes, sans avoir la certitude d'être retenu.

Que proposera-t-on alors à ces agents considérés comme en surnombre ?

- Un poste à 100 km ?
- Une remise en cause complète de leur travail ?
- L'obligation de passer d'une fonction publique à l'autre ?

SUD Culture Solidaires prendra sa part au combat pour le retrait de la loi de « mobilité » et l'arrêt des transferts de missions vers des structures qui, outre les dégâts humains qu'ils vont entraîner, sont un nouvel outil pour désosser les DRAC et le service public de la culture.

A l'opposé de ces mesures destructrices, nous nous prononçons pour la construction de véritables services publics d'utilité sociale, implantés localement au plus près des besoins des usagers et permettant des mutations choisies pour les agents en fonction de leurs souhaits.

Retraites en 2010, un rendez-vous à ne pas manquer

De nouvelles remises en cause de nos retraites sont annoncées en 2010. Celles prises depuis 1993 pour résoudre la question du financement ont entraîné une baisse générale du niveau des pensions qui n'est plus contestée. Cette baisse devrait se poursuivre dans le futur et le décrochage par rapport aux salaires s'accroître.

En 1995, le taux de remplacement moyen - niveau de la retraite par rapport au salaire - était de 79 %. Selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), il était en 2007 de 72 %. Il devrait passer à 65 % en 2020 et à 59 % en 2050. Toutes les réformes, il est d'ailleurs plus juste de parler ici de contre-réformes, ont aggravé les inégalités pour toutes les personnes aux carrières heurtées. Les femmes, qui ont déjà des pensions en moyenne inférieures de 40 % aux hommes, sont particulièrement touchées.

On programme donc une paupérisation progressive des futurs retraités. Mais cela n'est encore pas suffisant pour le gouvernement et le patronat. Après avoir engagé un processus d'allongement permanent de la durée de cotisation en y affectant les deux tiers de la croissance de l'espérance de vie à 60 ans, le gouvernement veut remettre en cause le principe même de la retraite à 60 ans. Il envisage, de plus, de remettre en cause la retraite du secteur public. C'est donc l'avenir de toutes les générations qui est en jeu.

Face à un gouvernement déterminé, il faut être encore plus déterminé et préparer les conditions d'un affrontement victorieux qui imposerait le maintien du niveau de vie au moment du départ à la retraite. C'est la responsabilité du mouvement syndical de proposer unitairement les initiatives pour y parvenir.

SUD Culture Solidaires
revendique le maintien de l'âge de départ à la retraite à 60 ans et le retour aux 37,5 années de cotisation pour une retraite pleine, avec la garantie a minima d'un taux de remplacement de 75% du salaire calculé sur les 6 meilleurs mois pour toutes et tous, secteur privé et public. Le financement des retraites doit être fondé sur un partage égalitaire des richesses, à

travers notamment une augmentation de la part patronale des cotisations sociales, une baisse notable des dividendes versés aux actionnaires, une taxation des transactions financières...



D'ailleurs, pendant ce temps là : « C'est la crise » Et le patronat ? Il va bien, MERCI !



- ▶ 360 milliards d'euros débloqués en quelques jours pour les banquiers en 2009 ;
- ▶ 32 milliards d'euros « d'aide à l'emploi », chaque année, pour les patrons qui licencient ;
- ▶ 14 milliards d'euros du paquet fiscal qui profite aux plus riches ;
- ▶ 8 milliards d'euros de taxe professionnelle qui ne sera plus payée.

En France, selon l'Insee, les 10 % des ménages les plus aisés détiennent près de la moitié du patrimoine total des ménages. Dans les entreprises, ces pratiques ont accentué les écarts de rémunération, lesquels se sont creusés : de 1 à 20 dans les années 1960-1970 dans la plupart des pays, ceux-ci sont fréquemment passés de 1 à 300. Les choix fiscaux favorisent la concentration des richesses : les principaux bénéficiaires des rémunérations déjà les plus élevées ont profité d'allègements substantiels d'impôts.

CES ELEMENTS, SONT LA PREUVE QUE LA LUTTE DES CLASSES EXISTE, ET QUE CERTAIN-ES LA MENE TRES EFFICACEMENT, POUR ELLES/EUX. LE GOUVERNEMENT Y JOUE UN ROLE TRES ACTIF, PAR LA CASSE DES SERVICES PUBLICS ET TOUTES LES MESURES PRO-PATRONALES.

Face à toutes ces attaques contre la Fonction Publique et les services publics qui touchent celles et ceux qui essayent de les servir de leur mieux, SUD Culture Solidaires, syndicat de lutte et de contre pouvoir, s’y oppose par tous les moyens à sa disposition.

L’action syndicale quotidienne en fait partie. Pour la mener la plus efficacement possible, nous avons besoin de droits syndicaux et de locaux qui nous permettent de nous répartir les tâches afin d’accéder le plus possible aux informations qui concernent notre avenir professionnel. C’est la raison pour laquelle chaque voix apportée à SUD Culture Solidaires est importante d’autant plus que nous nous refusons à compter dans nos rangs des « permanents » syndicaux coupées des réalités du terrain.



Mais au-delà, c’est de la mobilisation de toutes et tous, que naîtront les succès futurs. Ensemble, nous devons inventer de nouvelles formes d’action qui dépassent les sempiternelles journées d’action sans lendemain dont l’inefficacité n’est plus à démontrer.

C’est dans cette optique que nous avons lancé les

« Jeudis Noirs de la Culture » qui consistent à mener régulièrement des actions dans les différents établissements du Ministère. Il s’agit de montrer que nous sommes toujours mobilisés et que nos revendications sont toujours légitimes. Nous avons ainsi fait grève, bloqué des caisses, déployer des banderoles dans les salles d’exposition, mené des actions de sensibilisation auprès du public dans plusieurs établissements importants du Ministère. Et, malgré la répression antisyndicale qui commence à toucher certains d’entre-nous, pour cette forme d’action comme pour d’autres, nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin.

Nous avons bon espoir d’élargir ces formes de mobilisation avec les travailleurs des autres services publics et des entreprises privées, à commencer par ceux des entreprises présentes dans les établissements du ministère de la Culture. Ce fut le sens de notre action du 27 février dernier dans la galerie commerçante du Carrousel du Louvre. La multiplication et la coordination des actions dans la perspective d’une grève générale interprofessionnelle que nous essayons de construire avec nos camarades des autres syndicats de Solidaires, reste le préalable indispensable à l’instauration du rapport de force indispensable pour faire reculer le gouvernement et le patronat.



DÉFENSE DU SERV	I	CE PUBLIC
CRÉATION D'E	M	PLOIS STATUTAIRE
RÉSORPTION DE LA	P	RÉCARITÉ
DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATI	O	N ET DE L'ACTION SOCIALE
MESURES CONTRE LA	S	OUFFRANCE AU TRAVAIL
AMÉLIORATION DES DÉR	O	ULEMENTS DE CARRIÈRES
AMÉLIORATION DES CO	N	DITIONS DE TRAVAIL
AUGMENTATION DES	S	ALAIRES
ENSEMBLE D'AUTRES CHOIX POUR LA CULTURE		

DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} AVRIL VOTONS SUD CULTURE